

## Plan d'études cadre master psychomotricité

Domaine : *Travail Social*

Filière : *Psychomotricité*

### 1. Intitulé : Méthodologie de recherche appliquée et projet de travail de master \_ M7 2025-2026

Code : T.PM.SO354.207.F.19

Type de formation : Master

Niveau : module de base

Type : module principal

Caractéristiques : module obligatoire

Organisation temporelle : 2<sup>ème</sup> semestre du MSc en Psychomotricité

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement : Français

### 3. Pré-requis

-

### 4. Compétences visées/ Objectifs généraux d'apprentissage

Ce module fait partie de l'axe *Recherche appliquée et clinique & travail de master*. Il offre un accompagnement théorique, méthodologique et pratique à l'élaboration du projet de travail de master.

Objectifs d'apprentissage :

1. Analyser les dimensions scientifiques et méthodologiques de la recherche orientée vers la psychomotricité
2. Comprendre les outils méthodologiques des démarches quantitatives et qualitatives
3. Déterminer le cadre thématique et méthodologique de son travail de master

Compétences cibles<sup>1</sup> :

- 1) Mobiliser de façon appropriée les connaissances, gestes et attitudes professionnels fondamentaux en psychomotricité, et les ajuster à la diversité des contextes
  - **1e** : Intégrer dans sa posture professionnelle les cadres légaux, les principes éthiques, la déontologie professionnelle et les règles institutionnelles
- 3) Fonder et argumenter ses décisions à partir de son expertise scientifique et professionnelle dans des contextes novateurs et à partir d'informations partielles
  - **3c** : Apporter et argumenter le point de vue de la psychomotricité lors des évaluations et/ou décisions interprofessionnelles
  - **3d** : Documenter ses pratiques en rédigeant et présentant des rapports et des évaluations

<sup>1</sup> Se référer au référentiel de compétences (présenté dans le plan d'étude cadre) le profil des compétences cible du master (en annexe 1 du plan d'étude cadre)

- 4) Travailler en réseau et collaborer en contexte interprofessionnel ainsi qu'avec l'entourage des usager.e.s.
  - **4a** : Coopérer au sein des réseaux en vue de définir des modes et priorités d'intervention ainsi que d'assurer une cohérence des projets et des actions
  - **4b** : Participer au développement d'une compréhension partagée et de complémentarités intra et interprofessionnelles
- 5) Mettre en œuvre des stratégies réflexives de développement professionnel et scientifique
  - **5b** : Mettre en discussion de nouveaux modèles d'intervention avec les fondements théoriques et pratiques de la profession
  - **5c** : Identifier ses besoins en matière de développement professionnel et mettre en œuvre les actions nécessaires
- 6) Développer des stratégies de recherche et d'innovation qui contribuent à la résolution de nouvelles problématiques et participent à l'évolution de la profession, du domaine d'études ainsi que de la société
  - **6a** : Participer au développement du domaine de la psychomotricité à partir des résultats de l'étude pluridisciplinaire des pratiques
  - **6b** : Contribuer à l'évolution de la profession et des connaissances en utilisant des méthodes de recherche et des modèles scientifiques actualisés.

## 5. Contenu et formes d'enseignement

Le module propose de familiariser les étudiant-e-s aux principaux instruments d'une démarche scientifique appliquée à l'approche psychomotrice. Il aborde la construction d'une question de recherche, la confrontation avec la littérature scientifique et professionnelle existante, le questionnement éthique, la définition d'un protocole d'étude, l'élaboration et l'utilisation de différentes méthodologies, la récolte de données, ainsi que l'analyse et la transmission des résultats.

Plusieurs enseignements composent ce module :

- L'enjeu de la recherche et du TMa en psychomotricité : articulation entre clinique et recherche
- Règles de base de la recherche : sourcing, éthique, revue de littérature
- Méthodes qualitatives : présentation et processus de recherche, définition d'une problématique, récolte et codage des données, communication et valorisation des résultats de recherche
- Méthodes quantitatives : présentation et principes de base, question de recherche et hypothèses, mesures et variables, modèle statistique et contraintes de mesure, statistiques descriptives et inférentielles, communication et valorisation des résultats de recherche
- Méthodes mixtes
- Intention de projet du travail de master : Séminaires de préparation

Le module articule cours magistraux, présentation de projets de recherche en psychomotricité, travaux pratiques ainsi que du travail personnel comme préparation aux cours ou venant s'inscrire dans une première réflexion autour du projet de travail de master.

La présence à l'ensemble des actes de formation du module est requise pour assurer l'atteinte des objectifs d'apprentissage. En cas d'absence justifiée ou non correspondant à plus de 20% du nombre d'heures d'enseignement du module, l'étudiant·e devra effectuer un travail complémentaire défini par les enseignant·es concerné·es et les coordinatrices du module.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

Le module est validé par une évaluation sommative consistant en une revue de littérature (10-12 pages) effectuée individuellement sur une thématique qui pourrait intéresser l'étudiant·e pour un éventuel thème de

travail de master. Les modalités d'évaluation sont communiquées aux étudiant·es au plus tard, un mois après le début du module.

En fin de module, les étudiant·e·s rendent une intention de travail de master (1 page : problématique, objectif, population, instruments utilisés, résultats escomptés) qui servira de base aux premiers enseignements du Module Travail de master (M13) lors du semestre d'automne suivant.

Les abandons sont considérés comme des échecs.

## 7. Modalités de répétition

Lorsque l'étudiant·e obtient la note de F au module, sa situation est rapportée en Équipe Pédagogique. L'étudiant·e est alors informé·e de la non-validation du module par mail ainsi que par courrier recommandé.

En cas de non-validation, l'étudiant·e peut au choix :

- Répéter l'évaluation lors d'une seconde session prévue sur la même année académique.
- Répéter le module dans son intégralité lors de l'année académique suivante, y compris l'évaluation. Ce choix implique un aménagement de parcours.

L'étudiant·e doit annoncer son choix dans les délais impartis qui lui seront notifiés dans le courrier officiel envoyé pour la situation d'échec. Si le choix n'est pas annoncé aux coordinatrices de module dans le délai imparti, la première option sera entérinée par la filière.

Dans le cas où l'étudiant·e obtient la notation F à la deuxième évaluation, l'étudiant·e est en situation d'échec définitif et est exclu·e de la filière, conformément à l'article 21 alinéa b du Règlement du Master of Science HES-SO en psychomotricité.

Les abandons sont considérés comme des échecs.

## 8. Remarques

### Précision concernant l'utilisation des outils d'intelligence artificielle (IA)

Pour l'évaluation du module, l'usage de l'intelligence artificielle (IA) est toléré pour le dossier, selon les directives indiquées dans le protocole d'évaluation. En cas d'utilisation,

- les étudiant·es assument en tous les cas la pleine responsabilité de leurs travaux, de leurs productions, et doivent être en mesure d'expliquer leurs choix, leur propos ;
- les outils utilisés et les raisons de leur recours (corrections, explications, reformulations, traductions, inspirations) doivent être clairement indiqués (principe de transparence) ; l'infothèque propose un Guide pour le référencement accessible sur son site : Campus > Infothèque > Aide et formations > [Référencer les outils IA](#)
- le principe de protection et de confidentialité des données doit être appliqué de façon stricte et rigoureuse, notamment concernant les données personnelles – ordinaires ou sensibles – les données cliniques et les données institutionnelles.

Tout manquement aux consignes établies sera considéré comme une tentative de fraude et entraînera un échec au module.

## 9. Bibliographie

La bibliographie du module sera enrichie tout le long du semestre sur la plateforme Moodle ou en cours par les enseignant·e·s.

## 10. Enseignant·e·s

- Emilie Bovet (Méthodes qualitatives)
- Céline Schöpfer (sensibilisation aux questions éthique)
- Tiffany Gerber et Maela Panei (Sourcing)
- Gemma Gebrael Matta (La recherche en psychomotricité ; Méthode mixtes, Intention de projet du travail de master)

- Chantal Junker-Tschopp (La recherche en psychomotricité ; Méthode quantitatives et mixtes, Intention de projet du travail de master)
- Invité-e-s

Coordinatrices du module Gemma Gebrael Matta et Chantal Junker-Tschopp

Descriptif validé par la responsable de filière, février 2026